

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-681020

ASS811



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8094

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LOUANJLI ADIB

Date de naissance :

28/04/1961

Adresse :

nne 10- N 24 - lot jardins Majbar California
Casablanca

Tél. : 06 61 42 36 09

Total des frais engagés : 1200,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

le 22/03/2023

Nom et prénom du malade :

Mr LOUANJLI ADIB

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Soins dentaires

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

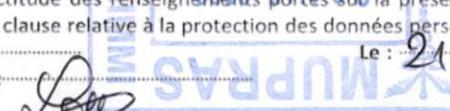
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
			INP : [REDACTED]

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 094010409
	23	0.C.	010	COEFFICIENT DES TRAVAUX 050
	23	cmp.	D10	
	24	0.C.	D15	
	24	cmp	D15	
				MONTANTS DES SOINS 1200,00
				DEBUT D'EXECUTION 621103k3
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DATE DU DEVIS [REDACTED]
				DATE DE L'EXECUTION [REDACTED]

Dr. LOUANJI Malika
chirurgien Dentiste
23, Prince Ndiaye
22 73 01 - 47 36.66

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25523412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Malika LOUANJI

Spécialiste en orthopédie Dento-faciale
del'Enfant et de l'adulte
Diplômée de la faculté de Médecine
Dentaire de Lille
ORTHODONTIE EXCLUSIVE



الدكتورة الونجلي مليكة

أخصائية في تقويم وتعديل إعوجاج
الأسنان والفكين للصغرى والكبار
خريجة جامعة ليل لطب الأسنان

Casablanca, le 21/03/2023

الدار البيضاء في:

Fact -

Y a souscription de Dr LOUANJI Malika
ANCIENNE au nom de Dr. H. BOUDHES
Correspondant aux soins dentaires
de M. A. O. B. LOUANJI
Correspondant à Dr. K.

Dr. LOUANJI Malika

Chirurgien Dentiste

Prince Moulay Abdellah 4e Etage

02 73 00 - 47 36.65

23, زنقة الأمير مولاي عبد الله ممر الرجالين الطابق الرابع الدار البيضاء

23, Rue du Prince Moulay Abdellah (zone piétonne) 4 ème Etage - Casablanca

Tél : 05 22 47 36 65 / 05 22 22 73 00

I.F 41502525 - Patente : 33202999 - CNSS : 2569971 - ICE : 00192155200001

Dr Malika LOUANJI

Spécialiste en orthopédie Dento-faciale
del'Enfant et de l'adulte
Diplômée de la faculté de Médecine
Dentaire de Lille
ORTHODONTIE EXCLUSIVE



الدكتورة الوحشية مليكة

أخصائية في تقويم وتعديل إعوجاج
الأسنان والفكين للصغار والكبار
خريجة جامعة ليل لطب الأسنان

Casablanca, le

٢٠٢٣ | ٥٣

الدار البيضاء في:

Dr X
23

Dr. LOUANJI Malika
Chirurgien Dentiste
23, Rue du Prince Abdellah 4^e Etage
Tél. 22 73 00 - 47 36.65

Dr X
23

Dr. LOUANJI Malika
Chirurgien Dentiste
23, Rue du Prince Abdellah 4^e Etage
Tél. 22 73 00 - 47 36.65

23, زنقة الأمير مولاي عبد الله ممر الرجالين الطابق الرابع الدار البيضاء

23, Rue du Prince Moulay Abdellah (zone piétonne) 4 éme Etage - Casablanca

Tél : 05 22 47 36 65 / 05 22 22 73 00

I.F 41502525 - Patente : 33202999 - CNSS : 2569971 - ICE : 00192155200001

